



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 25/05/2022 Dossier complet le : 25/05/2022 N° d'enregistrement : 2022-6191

1. Intitulé du projet

Construction du siège social et d'une usine de fabrication de vélos sur la commune de la Roche-sur-Yon (85).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale ARCADE CYCLES

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale LUCAS François en sa qualité de gérant de FINANCIERE DE L'ERDRE ET DU YON, président d'Arcade Cycles

RCS / SIRET 4 0 1 6 1 2 0 8 0 0 0 0 2 8 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|---|--|
| 1.b ICPE soumises à Enregistrement 39.a Travaux, constructions et opérations d'aménagement. a) Surface de plancher du projet > 10 000m ² | Le projet prévoit la construction du siège social et d'une usine de fabrication de vélos sur la commune de la Roche-sur-Yon. La surface de plancher totale sera de 14731.6 m ² . L'usine serait soumise au régime ICPE sous les rubriques : 1510 - Enregistrement 2940 - Déclaration 2925 - Déclaration Le projet n'est pas soumis au titre des IOTA. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction du siège social de la société ARCADE CYCLES et de son usine de fabrication de vélos. La superficie du terrain est de 49076.2 m². La surface de plancher totale du projet est de 14731.6m².

Le projet sera composé de :

- zones de stockage
- atelier d'assemblage
- peinture/grenailage/soudure
- showroom/bureaux/locaux sociaux

Le site sera accessible par deux voies d'accès distinctes, l'une réservée aux PL et l'autre aux VL.

Le projet prévoit la création de voiries, d'aires de stationnement, des espaces verts.

Les eaux pluie seront régulées sur le site, et un bassin de rétention des effluents pollués est prévu. Pour la défense incendie, deux réserves pompiers sont prévues.

4.2 Objectifs du projet

ARCADE CYCLES est un groupe familial qui existe depuis 1995. C'est une PMI à forte implantation vendéenne. Elle est spécialisée dans la conception et l'assemblage de vélos de ville et à assistance électrique pour des exploitants de vélos en libre service, des loueurs, des collectivités ou encore les particuliers et les entreprises. ARCADE CYCLES conçoit des vélos innovants et faits pour durer.

Actuellement, la société ARCADE CYCLES située au 78 Imp. Philippe Gozola, 85000 La Roche-sur-Yon souhaite s'installer sur un nouveau terrain. Ce projet a pour objectif de construire la nouvelle usine de production de la société ARCADE CYCLES pour faire face aux perspectives de croissance et à l'avènement du vélo électrique. Le site sera localisé dans la zone d'activité du Parc ECO 85, il rassemblera le siège social et l'usine de production.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans le cadre des travaux préliminaires, un nettoyage du terrain est prévu.

Il comprend un débroussaillage, ainsi qu'un décapage de la terre végétale sur 0,30m en moyenne sous l'emprise des voiries et du bâtiment.

Des haies végétales seront maintenues et replantées tout autour du site. Une remise en place de la terre végétale est prévue sur les espaces verts après l'exécution des travaux. Le sol est supposé apte à recevoir directement les empièvements de plate-forme, après le décapage de la terre végétale.

La seconde phase sera la réalisation du clos couvert puis des aménagements intérieurs.

Deux bassins seront mis en place : un bassin de régulation des eaux pluviales sera muni d'un géotextile dépolluant et un bassin de rétention des eaux incendies pour confiner les pollutions en cas d'incident.

Deux bâches pompier seront également mises en place sur le site.

Des places de stationnement seront créées pour le personnel et les visiteurs ainsi qu'un local vélo. Des bornes de recharge seront mises en place pour les véhicules électriques (voitures et vélos).

Une voie pompiers sera réalisée sur la périphérie du bâtiment.

Le planning du projet prévoit un début de chantier en janvier 2023 avec une livraison en janvier 2024.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les différentes zones de l'usine sont :

- d'une zone de stockage réception/ expédition;
- de lignes de production et d'un atelier de peinture;
- d'une zone de stockage de produits finis;
- de locaux techniques et sociaux;
- d'une show-room ainsi que de bureaux.

Les horaires de fonctionnement sont :

Du lundi au vendredi : de 5h à 13h pour la première équipe et de 13h à 21h pour la deuxième équipe.

Le trafic PL est estimé à 35 camions par jour

Le nombre actuel de salariés est de 130 personnes.

Une projection à 5 ans envisage d'avoir un effectif de 250 personnes sur site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site ARCADE CYCLES sera soumis à Enregistrement pour la rubrique 1510 et à Déclaration pour les rubriques 2940 et 2925.

En terme d'urbanisme, le projet est soumis à un Permis de Construire qui respectera les règles d'urbanisme en vigueur.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|-----------------------|
| Surfaces Locaux sociaux+Bureaux+Show Room | 1481.1m ² |
| Surfaces Locaux techniques | 85.1m ² |
| Surfaces Production | 13165.4m ² |
| Surfaces Voiries | 20334.7m ² |
| Surfaces Espaces verts | 14009.8m ² |
| Surface totale du terrain | 49076.2m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue Pierre Allut,
85000 La Roche-sur-Yon

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 34' 70" 31 Lat. 46° 66' 77" 40

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A 1 km au nord-ouest du site, est située la ZNIEFF de type I "VALLEE DE LA RIAILLEE" (520616308). Plus directement, le site est concerné par la ZNIEFF de type II "ZONE DE BOIS ET BOCAGE A L'EST DE LA ROCHE-SUR-YON" (520005759). Il est à noter que le projet s'implante sur un terrain intégré à une zone d'activités autorisée qui a donné lieu à la prise en considération de ce zonage (cf. annexe n°6). |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Un PPBE existe à l'échelle de la commune et porte sur les voies à grande circulation. Il n'existe pas d'arrêté pris par rapport à ce plan. Des mesures ont été réalisées dans le cadre de la création de la zone et il est conclu que le bruit occasionné n'a pas d'impact sur la santé des personnes. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'a pas été relevé de zones humides sur le site, ni dans le cadre de l'étude d'impacts réalisée à l'échelle de la zone (cf. annexe n°6), ni au niveau de l'inventaire des zones humides prioritaires réalisé par la commune de La Roche-sur-Yon et intégré au PLU lors de la modification n°7 approuvée en décembre 2013. En outre, aucune zone humide RAMSAR n'est repérée dans un rayon de 5km par rapport au projet. |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de La Roche sur Yon est concernée par plusieurs risques naturels. Aucun PPRn n'existe, mais un AZI sur l'Yon est élaboré. Il ne concerne pas le terrain du projet. Des risques technologiques existent sur la commune mais aucun ne fait l'objet d'un PPRT. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Selon la source BASOL, il n'est pas identifié de sols pollués sur l'emprise du site. Selon la source BASIAS, aucun site industriel n'est répertorié en activité ou en friche sur l'emprise du site. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun captage, ni périmètre de protection rapproché ne se situe sur l'emprise du terrain. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site NATURA 2000 Directive Habitats et Directive Oiseaux n'est répertorié à moins de 5 km de l'emprise du site étudié. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site sera raccordé au réseau d'eau potable public. Les consommations d'eau seront relatives aux besoins sanitaires, au nettoyage des locaux. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'implantation possède une haie d'environ 200ml linéaire, non classée au PLU et non identifiée comme sensible au niveau de l'étude d'impacts, qui sera supprimée. Le projet prévoit de planter des haies sur un linéaire de plus de 900ml pour conforter les habitats et les continuités écologiques (cf. annexe n°7 biodiversité). |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune connexion n'existe entre le projet et une zone NATURA 2000. |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'a pas été mis en évidence de zones à sensibilité particulière dans le point 5.2 du présent formulaire. |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'implante sur un terrain à urbaniser situé dans une zone d'activités. Le terrain est actuellement utilisé par un agriculteur pour la fauche. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'est pas recensé de risques majeurs sur la commune. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les risques naturels identifiés à la Roche-sur-Yon sont : Inondation Mouvement de terrain - Tassements différentiels Phénomène lié à l'atmosphère Risque sismique : niveau 3, aléa modéré. Risque radon : risque fort Gonflement des sols argileux : l'exposition des terrains est forte Aucun ne concerne le projet |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Dans sa phase travaux, un trafic de PL destinés à la livraison et à l'évacuation des équipements et matériaux sera constaté sur le chantier. En phase exploitation, le trafic sera lié au fonctionnement du site ainsi que le trafic du personnel /visiteurs. Le projet met en place un local vélo, des bornes de recharge et le covoiturage sera privilégié au maximum. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | En phase réalisation, les travaux pourront être source de bruit. En phase exploitation, l'activité sera à l'origine de bruit lié au trafic PL (plus de 50 par jour). Les bruits générés par l'activité du site ne seront pas modifiés et peuvent engendrer des nuisances acoustiques pour le voisinage. Des mesures acoustiques seront réalisées dans le cadre du dépôt du dossier ICPE. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les activités et produits stockés ne sont pas source d'odeurs.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les rejets dans l'air seront liés : aux émissions des véhicules transitant sur le site (PL et VL)</p> <p>Depuis la zone de peinture, une extraction vers l'extérieur est réalisée. Des filtres sont mis en place et des mesures d'air seront réalisées dans le cadre de l'exploitation du site.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le site engendra le rejet d'eaux pluviales qui seront régulées avant rejet vers le réseau collectif. Les EP seront pré-traitées par un oléotextile dépolluant.</p> <p>Du fait du classement ICPE, un bassin de confinement des eaux d'extinction d'incendie sera mis en place répondant au calcul D9A.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le futur site engendra le rejet d'eaux usées sanitaires.</p> <p>Les eaux usées seront raccordées au réseau communal et traitées par la station d'épuration communale.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Des déchets liés au chantier seront présents. Ces derniers seront triés et stockés dans des bennes dédiées. Les déchets seront transférés vers des centres de traitement ou de valorisation.</p> <p>En phase exploitation, les déchets seront constitués principalement de cartons, métaux, peinture et tout venants. Ces déchets seront collectés, triés et évacués vers les centres de traitement agréés. Les déchets spéciaux et dangereux seront gérés par des prestataires spécifiques agréés.</p> |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'implante sur un terrain vide mais inclus dans la zone d'activités du Parc Eco 85. Il n'y a donc pas d'atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y a pas de modifications du projet sur des activités humaines alentour (agriculture, sylviculture). Le terrain est actuellement non imperméabilisé. Le projet va imperméabiliser le terrain afin d'y construire une usine de fabrication de vélos. Le terrain est sur une zone prévue pour être à usage d'activités et tertiaires ce qui correspond au projet porté par ARCADE CYCLES. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La zone du Parc Eco 85 a vocation à accueillir des industriels.

Les incidences potentielles d'ARCADE CYCLES, telles que le trafic poids lourds (PL) et les rejets de polluants atmosphériques liés aux poids lourds et véhicules légers, rejets d'eaux pluviales sont donc susceptibles d'être cumulées avec celles de ces sociétés sans être notable.

La zone est dédiée à l'activité industrielle et donc accessible par des axes adaptés au PL. Les axes desservant la zone ont été suffisamment dimensionnés pour absorber ce flux. Les PL accéderont au site par la route départementale D948 puis par la rue Pierre Allut.

Un bassin de régulation des eaux pluviales est mis en place sur le site pour permettre la gestion des eaux du site.

Un bassin de rétention est présent pour permettre le confinement d'effluents pollués en cas d'incident.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les incidences susceptibles d'être générées par le projet sont très limitées :

Phase travaux

- Trafic routier : Planification des livraisons
- Bruit et vibrations : Affichage et respect des horaires de chantier et conformité des engins et équipements de chantier.

Phase exploitation :

- Tri et gestion des déchets : Le tri des déchets sera mis en place sur le site.
- Conservation des haies naturelles existantes en périphérie du site pour le maintien de la biodiversité.
- Mise en place d'un bassin de rétention des eaux incendies dans le cas d'un rejet accidentel d'effluents pollués et d'un bassin de régulation des eaux pluviales équipé d'un géotextile dépolluant.
- Rejets atmosphériques limités depuis la zone peinture, mise en place d'une filtration et analyses lors de la phase exploitation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments techniques et organisationnels, et du contexte local, il nous semble que le projet ne nécessite pas une évaluation environnementale. En effet :

- Implantation du projet au sein d'une zone d'activités ayant fait l'objet d'une étude d'impacts et de mesures compensatoires à l'échelle de la zone d'aménagement
- Limitation de rejets atmosphériques et des effluents pollués
- Eaux pluviales régulées et prétraitées par un géotextile dépolluant
- Volonté de limiter les GES ; mise en place de bornes de recharge pour les voitures et les vélos
- Bruit limité : dû au trafic engendré par la présence des PL sur le site

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Annexe n°6 - Etude d'impact Roche sur Yon Parc 85 qui se reporte aux parties "5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée" et "6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles" Annexe n°7 - Projet Biodiversité - ARCADE CYCLES |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LA ROCHE SUR YON

le, 25/05/2022

Signature



François LUCAS